USFEN-FP 01

Club retraités Neige USFEN 01 Séjour Neige Janvier 2022 Les ROUSSES

NOM:	NOM:
Prénom:	Prénom:
Tél. fixe :	Tél. fixe :
Tél portable :	Tél portable :
Numéro de licence 2F/OPEN2021/2022(1)	Numéro de licence 2F/OPEN 2021/2022(1)
Adresse:	
Courriel:	Courriel:
	@
(Ecrire bien lisiblement)	(Ecrire bien lisiblement)
Ci- joint un chèque d'acompte :	Date et signature :
290 € x Personnes =	

(1) N° identique à celui de l'année précédente

Protocole sanitaire en vigueur au Chalet Hôtel de Rousses le 25/8/2021

PASS SANITAIRE obligatoire

Masque obligatoire dans tous les lieux communs (couloirs, accès au restau, bar, salle télé salle lecture local casiers et chaussures), peut être retiré assis.

Si on consomme au bar on peut poser le masque.

Les salles : ping-pong, sauna, salle musculation et sport : **fermées** à ce jour

Piscine 7 personnes maxi.

Restauration (pour les 3 repas), pour entrer au restaurant utiliser le gel, pas de limitation pour le nombre de personne à table, distanciation de 1m entre les tables.

Plus de buffet, service à l'assiette, les convives ne bougent pas

Nettoyage et désinfection des communs 2 fois par jour

Il est prévu des animations, masque obligatoire.

Le nombre de places disponibles est déterminé par le restaurant : 55 au grand maxi.

On peut se promener sans souci sur les sentiers français et suisses.

Si les instances départementales ou nationales décident la fermeture des centres d'hébergement les arrhes seront remboursées.

Espérons que ces contraintes ne seront pas plus sévères lors du séjour.

Important : Nous serons informés par Mr Colin directeur du Chalet Hôtel des Rousses de l'évolution des conditions de ce protocole, nous vous communiquerons toute modification.

L'équipe du séjour-neige sera heureuse de vous accueillir cet hiver malgré ces conditions particulières.